

Chers Ufolépiens, ami(e)s Archères et Archers,

Beaucoup de retard cette année pour la diffusion du dossier de recensement, mais outre quelques ennuis de santé, la raison est que nous attendions un retour de notre plan d'action 2010 pour vous informer des projets et nouveautés à venir. Mais hélas, il n'en sera rien, car l'échelon national ne nous a toujours pas retourné les actions validées, ainsi que le budget attribué pour 2010.

Mais ce n'est que partie remise, et nos nouveaux projets feront l'objet d'une prochaine communication. Vous trouverez l'intégralité du dossier à l'adresse : http://www.apsl.info/module_fichier/index.php?id_dossier=38

Quelques nouvelles de l'activité de la CNS, et du Tir à l'Arc.

FUNCTIONNEMENT

Gestion de l'activité et des rencontres : Le programme qui vous a été présenté à Les Pennes Mirabeau ainsi qu'à Brest est opérationnel. Il s'agit d'un [site Internet](#) doublé d'un logiciel informatique permettant la gestion des clubs et des concours (de l'inscription aux résultats) et bien d'autres applications encore. Son fonctionnement est hiérarchique, un responsable départemental inscrit chaque association de son ressort et invite le responsable associatif à inscrire tous ses licenciés. L'archer quant à lui aura la possibilité d'intervenir sur sa fiche, de s'inscrire aux compétitions, de consulter les documents, d'alimenter un forum ...etc. Chacun ne pouvant intervenir qu'à son échelon. **Un guide didactique** est en cours de finalisation, mais à chaque instant, vous pouvez obtenir de l'aide en cliquant sur le symbole.



Actuellement, 18 départements sur les 32 recensant le tir à l'arc ou la sarbacane sont inscrits, l'utilisant peu ou prou.

Pour cette saison, nous laissons à chacun le temps de découvrir l'outil, et de se l'approprier. A partir de **septembre prochain**, le site deviendra **incontournable** pour l'ensemble des associations. Entre autres, le **calcul des quotas** de participation aux différentes rencontres nationales, de même que **les inscriptions**, s'effectueront par le biais du **site**. L'accès au site s'effectuant à l'aide de son numéro de licence et d'un mot de passe, nous invitons donc les départements n'ayant pas encore fait la démarche à nous contacter rapidement afin d'obtenir les droits d'accès.

Pour rappel, ce gigantesque outil est l'œuvre d' **Yves BAUX** des « Apaches de Montbazou », qui a passé plusieurs centaines d'heures à sa création, et qui continue à œuvrer dans l'ombre pour un bon fonctionnement du site, et à chaque fois que nous lui demandons d'apporter quelques



modifications. Merci à lui pour son dévouement.

Fonctionnement de la CNS : 2009 a été l'année de renouvellement des CNS. Après un premier appel à candidature (que j'ai transmis à chacun) pour le poste de responsable de CNS, un seul volontaire (vous devinez qui cela peut être ??). J'espère sincèrement qu'il en ira différemment dans 4 ans !

La seconde étape, appel à candidature pour les membres de CNS. Là, un peu plus de succès avec 6 postulants pour 4 places. Le Comité Directeur National a donc dû choisir en fonction des motivations et compétences décrites par chacun. Les « heureux » sélectionnés sont : [Annie DRUMÉZ](#) (qui reste en charge de l'arbitrage), la petite nouvelle, [Nathalie KERIGNARD](#) (qui prend en charge la partie jeunes et international), [Rodolphe BLANPAIN](#) (qui reste en charge de la formation) et [Jérôme GIBEAUD](#) (en charge de la communication). Et le tout chapeauté par notre élue nationale préférée [Odile LOUICELLIER](#).

Lors d'un regroupement des CNS à Bourges, nous avons rédigé des propositions d'actions dans un plan quadriennal, lui-même décomposé en projets d'actions annuels. Il ne nous reste plus qu'à attendre le retour (validation ou refus de certaines actions ??) du comité Directeur National pour mettre en chantier les différentes actions proposées. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé, ni ne vous mettre à contribution.

FORMATIONS

Le panorama des prévisions de formations semble indiquer que celle-ci est en bonne santé. Une dizaine de stages prévus pour 2010, tant sur la filière animateur qu'officiel. Liste jointe dans le dossier. Elle n'est sans doute pas exhaustive et seulement prévisionnelle, mais elle permettra à chacun de pouvoir se renseigner s'il est intéressé. N'hésitez pas à contacter votre délégué départemental ou régional (la pôle formation étant dévolu à la région).

Pour rappel, les documents nécessaires à la période probatoire d'entrée en formation d'animateur est sur le site de [l'APSL](#), dossier FORMATION.

Pour ce qui est de la partie sarbacane, le plan de formation animateur est prêt, il ne manque plus que quelques documents à finaliser, ce qui devrait être fait dans le courant de l'année.

COMMUNICATION

Lettre CNS : Le maintien de la parution d'infos et d'actualités sur nos activités est de votre ressort. Vous avez tous plus ou moins dans votre département des sujets intéressants, des manifestations ou des rencontres non conventionnelles, dont vous relatez le déroulement sur des sites Internet ou des blogs perso. Pourquoi ne pas en faire profiter l'ensemble du réseau ? Il ne tient qu'à vous de faire circuler vos expériences. Nous sommes toujours à votre disposition pour publier une lettre d'infos, mais nous avons besoin de vous.

Site Internet : Le site de la CNS, <http://www.apsl.info>, sous la gestion de Jérôme, est ouvert à tous, et à la disposition de chacun pour y trouver l'information dont vous avez besoin. Si vous souhaitez y voir d'autres renseignements, n'hésitez pas à nous le demander.

Presse : Le magazine « [Tir à l'Arc Magazine](#) », trimestriel traitant de tous les sujets touchant l'activité, de la vie des clubs à la technique en passant par les différentes pratiques, l'histoire...etc, est toujours en kiosque. Ses dirigeants sont à la recherche d'articles pour illustrer leurs parutions. Là aussi, n'hésitez pas à les contacter ou à nous les transmettre pour faire bénéficier les archers de la France entière de vos expériences, et ainsi valoriser nos idées et nos actions.

DEVELOPPEMENT

Label « École de Tir à l'Arc UFOLEP » : À ce jour, 12 associations sont labellisées ou en passe de l'être. La liste de ces clubs sera très prochainement en ligne sur le site, dossier « [LABEL](#) ». Les clubs désireux d'obtenir ce label, peuvent télécharger les dossiers, guides et présentations au même endroit.

Les labels « école de tir à l'arc » sont remis à l'occasion des championnats nationaux, et assortis d'une dotation de matériel de communication et de promotion

L'obtention de ce label, ne pourra se faire qu'après celui du « Label Associatif UFOLEP » qui s'attache plus généralement à la régularité de fonctionnement de l'association. Le dossier vient d'être simplifié, vous obtiendrez tous les renseignements auprès de vos délégations départementales ou sur le site [Internet national](#). N'oublions pas que l'obtention de ce label vous offre certains avantages tant du département que de la fédération, en matière de communication ou de la prise en charge de formations.

Sarbacane : L'activité se développe bien dans certains départements. L'an passé, près d'une quarantaine de sarbatains ont participé à la première édition des championnats départementaux d'hiver. Les quelques retours que j'ai pour l'instant m'incite à croire en une bonne progression pour le nouveau millésime.

Un article a été consacré à la sarbacane dans le magazine EnJeu, si vous êtes passé à côté, vous le trouverez sur le site, [dossier presse](#).



L'activité étant possible dès 5 - 6 ans, de nouveaux badges ont été créés afin d'encourager nos sarbatains en herbe. Les tableaux des différents badges sont consultables sur le « [guide UFOLEP de la sarbacane](#) ». Les badges et cartes sont disponibles auprès de l'APSL, [le bon de commande](#) va être modifié en ce sens, en attendant vous pouvez passer commande directement par Mail à l'adresse : rodolphe.blanpain@wanadoo.fr

Le matériel nécessaire à la pratique, ainsi que les conseils d'utilisation sont disponibles entre autres sur le [Comptoir des Associations](#).

L'activité ayant abouti sur un Rassemblement National, vous trouverez dans le dossier de recensement un feuillet supplémentaire concernant vos souhaits de participation. Il est également nécessaire d'en calculer les quotas de participation. Merci donc d'attacher une attention particulière au remplissage du nombre d'adhérents pratiquant l'activité.

MANIFESTATIONS NATIONALES

Comme vous avez pu le voir sur le site, la version 2009 des **Championnats Départementaux d'Hiver** en Salle a rassemblé 1344 participants dont 161 archers Compound. Nombre en légère progression. Pour la partie sarbacane, seulement 33 participants, mais ce n'était que le début de l'activité, et ce chiffre devrait progresser cette année.

Les résultats doivent toujours parvenir **au plus tard le 31 janvier** pour être pris en compte. [Catégories et tableau récapitulatif](#) des résultats à l'adresse : http://www.apsl.info/module_fichier/index.php?id_dossier=34 . Des exemples de feuilles de marque, Arc et Sarbacane sont également disponibles dans leurs dossiers respectifs.

Pour les départements utilisant déjà le site [arcufolep](#), vous pouvez bien sûr utiliser les feuilles et tableaux de résultats directement issus du site.

Championnat National : Le calcul des quotas de participation est directement issu des retours de ce recensement. **L'an prochain, il se fera par extraction des archers et sarbatains inscrits sur le site de gestion.** Seuls les départements qui auront retourné ce dossier dans les délais seront autorisés à participer au 27^{ème} Championnat National **les 22 et 23 mai à MIGNALOUX dans la vienne.**

Afin de calculer ces quotas, vous devez envoyer les résultats du recensement de votre département **au plus tard le 31 janvier.** Le premier calcul de quotas sera alors connu fin février et diffusé dans les départements au moyen du Cont@ct, et du site de l'APSL. Dès que vous aurez pris connaissance de ces quotas, si vos désirs sont différents des souhaits que vous aviez émis lors du recensement, vous devrez alors nous le préciser avant fin mars (sans demande de modification de votre part, vous serez engagés sur les quotas publiés).

Le nombre maximum d'archers indemnisés est de 199 jeunes et 199 adultes, hors département organisateur. **En fonction de la capacité d'accueil du terrain de la rencontre, il pourra être proposer des places hors quotas non indemnisées.** A cet effet, vous trouverez dans le document de recensement, une case permettant de signaler si vous souhaitez des places hors quotas.

Les places hors quotas seront attribuées obligatoirement par binôme (1 jeune / 1 adulte), en partant des plus petits départements.

Pour les places restituées en dernière minute, et malgré le manque de souplesse du système, les délais étant très courts, il est convenu que l'appel par Email en privilégiant le plus rapide, reste de mise. Afin de gagner en rapidité, il serait souhaitable de **prévoir des remplaçants afin de pallier à ces défections de dernière minute.**

La bonification pour les départements ayant participé au Rassemblement National Jeunes reste en vigueur.

Rassemblement National Jeunes : L'édition 2009 qui se déroulait à ANCELLES dans les Hautes Alpes a vu s'affronter 17 équipes venues de 12 départements. Participation en baisse par rapport à l'an passé, mais il faut dire que si le site était magnifique, le lieu était pour le moins excentré, ce qui a dû freiner quelques départements. Cette année, la 8^{ème} édition se déroulera à ORINCLES dans les Hautes Pyrénées, les 3 et 4 juillet. Vos Hôtes vous proposerons un parcours toujours aussi performant, ainsi que des animations pour tous, basées sur le sport, la nature et la développement durable. Vous pouvez dores et déjà découvrir sur le site Internet les [« Deux journées pour pratiquer des activités sportives tout en s'informant sur l'éco citoyenneté ».](#)

Comme pour le Championnat National, **le nombre d'équipes jeunes par département sera déterminé en fonction des recensements,** et un premier quota publié aux mêmes dates que celui du Championnat National d'été.

Rassemblement National Sarbacane : La seconde édition de cette manifestation se déroulera en parallèle du Rassemblement Jeunes, donc les informations ci-dessus sont aussi valables. Il a été ajouté une fiche supplémentaire au dossier de recensement pour indiquer vos souhaits de participation.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Afin de poursuivre notre démarche de développement durable, merci de privilégier le renvoi des dossiers de recensement et des résultats des championnats départementaux **sous forme informatique**. Il y a encore des départements qui m'envoient des copies papier de classeur Excel. Avouez que ce n'est pas pratique pour la concaténation des résultats.

La plaquette éditée par la CNS est toujours en ligne sur le: <http://www.apsl.info> n'hésitez pas à vous en servir. D'autres guides y ont été ajoutés, issus du [site national](#).

Vos départements disposent d'expositions sur le sujet, n'hésitez pas à leur demander pour vos manifestations.

La CNS a également investi dans un stock de gobelets réutilisables pour vos manifestations. [Infos et bon de commande](#).

DERNIERE MINUTE

Vous êtes animateur fédéral diplômé, vous disposez d'un peu de temps et souhaitez le consacrer à votre activité sportive favorite, pourquoi ne pas devenir animateur occasionnel des centres de vacances de la ligue de l'enseignement ou des Centre de Loisirs Sportifs UFOLEP ? Toutes [les infos](#) sur le site.

Tous les documents du recensement, dûment remplis sont à retourner par e-mail à :

Jean-joel.hardy@wanadoo.fr

LE 31 JANVIER 2009 DERNIER DELAI

Nous invitons chaque club et chaque Commission Technique Départementale à participer à la rédaction de ce dossier en fournissant tous les éléments nécessaires au Délégué Départemental.

Gardez un esprit sportif et rigoureux lors de la rédaction de ce dossier.

Merci de porter une attention particulière aux nouvelles rubriques